

La certification ISO 50001 : une alternative économique à l'audit énergétique réglementaire de décembre 2019

Entreprises de plus de 250 salariés, 50 millions d'euros de chiffre d'affaire et 43 millions d'euros de bilan, la Directive Européenne 2012/27/UE sur l'efficacité énergétique et la loi DDADUE 2013-619 vous imposent à compter de décembre 2015 de **réaliser des audits énergétiques obligatoires tous les 4 ans**. Cet audit réalisé conformément à la réglementation doit permettre d'identifier des pistes d'économies d'énergie et quantifier leur retour sur investissement. En 2019, l'audit doit couvrir au minimum 80% des consommations énergétiques de l'entreprise contre 65% en 2015 et respecter la norme EN 16 247. **Il coûtera environ 15000 euros à une entreprise de taille moyenne**

Le saviez-vous ? Engager votre entreprise dans une démarche ISO 50001 **vous exonère de cette obligation d'audit énergétique**.

Elle vous permet, en plus, de **miser durablement sur des économies d'énergie**.

Interrogés sur les gains financiers et l'impact sur la performance énergétique, les organismes s'étant lancés rapportent *:

- **une économie sur la facture énergétique** s'élevant jusqu'à 25% (10 % en moyenne) et un gain sur la performance énergétique pouvant aller jusqu'à 35 % (11 % en moyenne) ;
- avec **des temps de retour sur investissement pouvant être inférieurs à un an**.

Cette démarche vertueuse pour votre entreprise sera donc non seulement écologique mais aussi économique et ce, d'autant plus qu'elle bénéficie d'un dispositif d'aides qui vous permet un retour sur investissement rapide.

Des aides locales sont disponibles :

- Les CCI accompagnent les industriels sur l'analyse des factures énergétiques et des contrats de fourniture ainsi que sur la recherche de solutions techniques et financières
- Jusqu'au 1er octobre 2020, le Programme PRO-SMEN, alloue une aide pouvant aller jusqu'à 40k euros (20% de la facture énergétique)
- Depuis décembre 2018, la nouvelle Fiche CEE sur l'installation des systèmes électriques permet d'assurer jusqu'à 50% du financement
- Les Prêts verts et « Prêts éco-énergie » permettent aux PME et aux entreprises de taille intermédiaire industrielles (ETI) de bénéficier de prêts à taux bonifiés et de garanties de prêts (PME uniquement)

* source Afnor Certification

Ainsi, une entreprise ayant mis en place un Système de Management de l'Énergie (SMÉ) pour être certifiée ISO 50001 rapporte que la démarche lui a coûté 37k€ pour les SMÉ et 15 k€ pour la certification. Après déduction des aides PRO-SMEN et certificats CEE, le coût n'était plus que de 5k€, très inférieur à celui de l'audit requis en 2019.

De plus, elle a bénéficié de 25 k€ d'économies sur sa facture énergétique la première année et prévoit près de 170 k€ d'économies sur les trois premières années !

N'attendez pas ! Il est grand temps de lancer votre démarche ISO 50001 pour être en mesure de respecter l'échéance de décembre 2019 et bénéficier des aides les plus importantes qui cesseront en 2020.

Contactez CA ENERGY qui vous guidera et vous fera bénéficier de son savoir-faire

CHAUVIN ARNOUX ENERGY

Contact : +33 (0) 1 75 60 10 30 | ISO50001@chauvin-arnoux.com